

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

ALELENE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

FCP MCA GLOBAL MARKETS

(ex. FIA ALELENE)

Fonds Commun de Placement
CIC : 6, avenue de Provence
75009 - PARIS
Etablissement Dépositaire



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 Décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds commun de placement MCA GLOBAL MARKETS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion de la société de gestion et des autres documents adressés aux porteurs de parts

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les autres documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 Avril 2019

Le Commissaire aux Comptes
JPA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. ROBERT', written in a cursive style.

Pascal ROBERT

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Ce FIA est un Fonds d'Investissement à Vocation Générale qui a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à l'indicateur de référence constitué de 55% CAC 40 + 20% FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 ans + 25% EONIA capitalisé, sur la durée de placement recommandée, dans le cadre d'une gestion discrétionnaire.

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, dividendes réinvestis pour le CAC 40 et le FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 ans et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EONIA.

Indicateur de référence

Cet indicateur est un indice composite : 55% CAC 40 + 20% FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 ans+ 25% EONIA capitalisé.

L'indice CAC 40 est un indice constitué à partir des 40 premières valeurs de l'EURONEXT Paris appartenant à l'ensemble des secteurs économiques.

L'indice FTSE MTS EMU GOV BOND 1-3 ans est un indice qui mesure la performance des emprunts d'Etats souverains de la zone euro, à taux fixes et liquides. Il est calculé hors coupons et représente le cours moyen d'un panier d'emprunts à 1-3 ans calculé par FTSE, et disponible sur le site www.ftse.com.

L'EONIA (Euro OverNight Interest Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. Il est publié par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro. L'indice EONIA capitalisé exprime la performance d'un placement au jour le jour dont les intérêts sont réinvestis quotidiennement

L'indicateur est retenu sur les cours de clôture, exprimé en euro, dividendes nets ou coupons réinvestis pour le CAC 40 et l'EURO MTS et en tenant compte de la capitalisation des intérêts pour l'EONIA.

Stratégie d'investissement

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, le FIA est investi indifféremment en actions, obligations, produits monétaires en adaptant le programme d'investissement en fonction de la conjoncture et des anticipations du gérant, sans privilégier aucun secteur. Cette exposition pourra se faire par des investissements aussi bien en titres en direct que par le biais d'OPCVM ou de FIA.

Le processus de sélection est fondé sur :

- Une analyse macroéconomique et fondamentale des sociétés et de leur niveau de valorisation pour les actions ;
 - Une analyse fondamentale de la conjoncture et des émetteurs, ainsi que du couple rendement/sécurité optimisé pour les instruments de taux ;
 - Une analyse des performances dans la durée, des titres détenus et des niveaux de frais pour les OPC.
- La gestion cherchera à tirer parti au mieux des mouvements sur les titres à partir :
- Du contexte macroéconomique, sur les niveaux de valorisation des différents marchés et sur l'évolution de la liquidité selon les classes d'actifs.
 - Des anticipations de performance pour chacune des grandes classes d'actifs, actions et obligations ; à partir de ces anticipations est établie une répartition entre sous-jacents actions, obligataires et alternatifs dans les bornes définies plus bas.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FIA s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- de 0% à 100% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, et de toutes tailles de capitalisation, de tous les secteurs, dont :
 - de 0% à 100% aux marchés des actions de petite capitalisation (<150 millions d'euros).
 - de 0% à 100% aux marchés des actions de pays émergents.
 - de 0% à 10% aux marchés des actions liées à l'or et aux matières premières (hors matières premières alimentaires).
- de 0% à 100% en instruments de taux (y compris monétaires) d'émetteurs de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents souverains, du secteur public et privé de toutes notations ou non notés dont :
 - de 0% à 100% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou jugé inférieur à A3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme, ou non notés, et pouvant descendre jusqu'à B- à l'acquisition selon l'analyse de la société de gestion.
 - de 0% à 10% en instruments de taux de notation inférieure à B- ou jugée équivalente par la société de gestion, à l'achat ou en cours de vie.
 - de 0% à 20% en instruments de taux de dettes subordonnées La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 10.
 - de 0% à 50% sur les marchés des obligations convertibles de toutes notations ou non notées, d'émetteurs internationaux, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de tous secteurs économiques, dont les actions sous-jacentes pourront être de toutes tailles de capitalisation.
 - de 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions n'excède pas 100% de l'actif.

Le FIA est investi :

- en actions, en titres de créance et instruments du marché monétaire.
- jusqu'à 100% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger dont jusqu'à 30% de son actif net en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger, autres que ceux relevant du 1° de l'article R.214-32-42 du Code Monétaire et Financier, remplissant les conditions prévues aux 1° à 4° de l'article R. 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme fermes ou optionnels, négociés sur des marchés réglementés français et étrangers dans un but tant de couverture que d'exposition sur les risques d'action, de taux, et de couverture du risque de change.
- emprunts d'espèces, dépôts
- titres intégrant des dérivés simples ou complexes.

Profil de risque

Risque de crédit : En cas de dégradation de la qualité des émetteurs ou si l'émetteur n'est plus en mesure de faire face à ses échéances, la valeur de ces titres peut baisser, entraînant ainsi la baisse de la valeur liquidative.

Les titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de la société de gestion présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des instruments dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.

Risque de liquidité : L'investissement sur les marchés d'actions de petite et moyenne capitalisations ainsi que les marchés d'actions de pays émergents présente le risque que ces marchés financiers, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ces marchés, ne puissent

absorber les volumes de transactions (achat ou vente). Dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser plus rapidement et plus fortement.

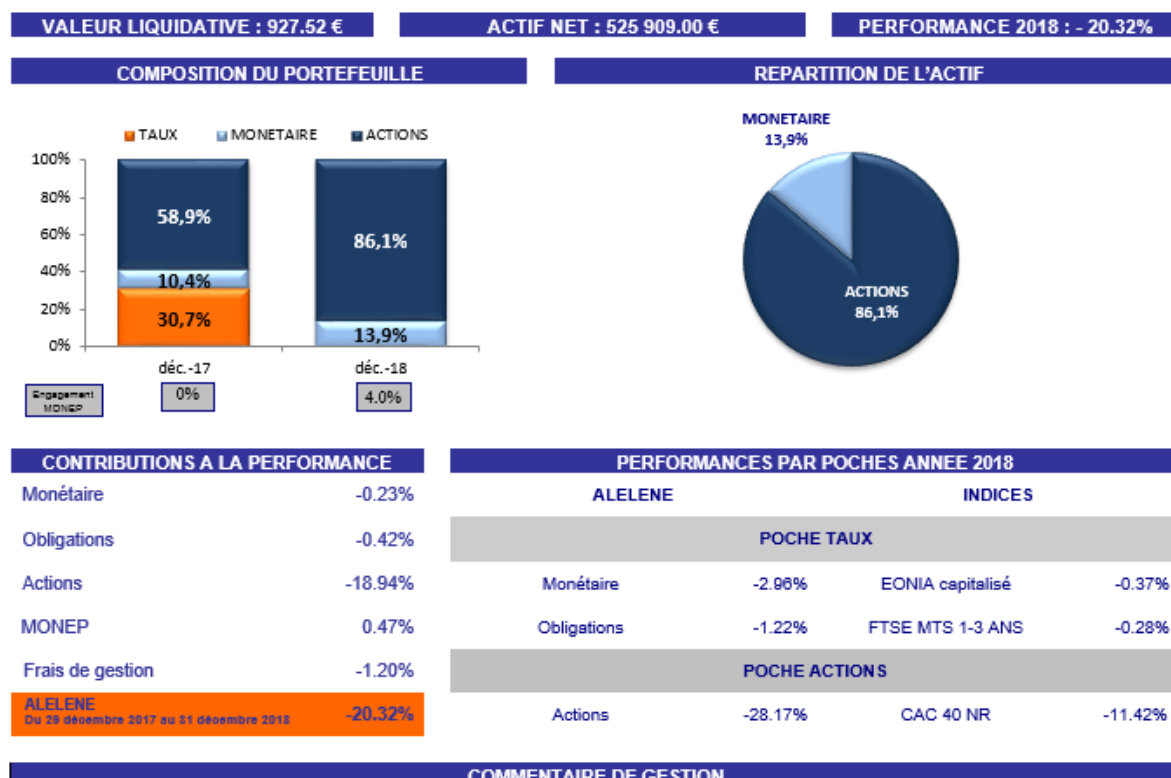
COMMENTAIRE DE GESTION

ALELENE a pour but de surperformer un benchmark :

55% CAC 40 (net return depuis le 01/01/2013) + 20% FTSE MTS EMU GOV BOND1-3 ANS +

25% EONIA capitalisé

Les allocations ACTIONS et TAUX peuvent aller jusqu'à 100%.



La valeur liquidative du 31 décembre permet d'afficher pour 2018 une performance nette de tous frais de **-20,32 %**. Elle se compare aux - 6,43 % de sa référence (- 0,37% pour l'EONIA, - 0,28 % pour le FTSE MTS 1-3 ans et - 11,42 % pour le CAC 40 NR).

► Poche TAUX :

Allocation « Obligations » : **-30,7 points** (plus de poche obligataire dans le portefeuille)

Principaux mouvements : Sorties 7 Structurés Phoenix Autocall, LOXAM 7% 2022, FCP MCA GTD

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : Structuré ORANGE 7,4% 2020 (+4,8% / +0,16), Structuré GDF SUEZ 8,44% 2018 (+6,4% / +0,16), Structuré TOTAL 5% 2020 (+4,6% / +0,12), Structuré EDF 5,3% 2020 (+3,0% / +0,08), Structuré ESSILOR 5,1% 2020 (+2,4% / +0,06)

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : Structuré CARREFOUR 6,2% 2018 (-14,3% / -0,32), Structuré ST-GOBAIN 6% 2020 (-16,2% / -0,28), Structuré VALLOUREC 6,5% 2021 (-9,1% / -0,23), Structuré BOUYGUES 4,94% 2021 (-4,5% / -0,15), FCP MCA GTD (-1,2% / -0,09)

Allocation « Monétaire » : + 3,5 points (13,9 % du portefeuille)

Le « Monétaire » recule de -2,96% par rapport à un EONIA négatif (-0,36%) du principalement à un effet de change EURO/DOLLAR.

► **Poche ACTIONS :**

Allocation « Actions » : + 27,2 points (86,1 % du portefeuille)

Principaux mouvements: Achats SMCP, MICHELIN, SOFTBANK GROUP, UNITED TECHNOLOGIES, BLACKSTONE GROUP, AMAZON, SAMSUNG, JOHNSON JOHNSON, GLENCORE, XILAM ANIMATION, BANK OF AMERICA, ALPHABET, ALIBABA, BECTON DICKINSON. Ventes ILIAD, ELIS, ROCHE HOLDING, DIRECT ENERGIE, INGENICO GROUP, CARREFOUR, ESSLOR.

COMMENTAIRE DE GESTION (suite)

CONTRIBUTIONS LES PLUS POSITIVES : VIVENDI (+3,3% / +0,22), AIR LIQUIDE (+4,1% / +0,19), TENCENT (+14,0% / +0,18), TELEPERFORMANCE (+4,6% / +0,18), KERING (+5,7% / +0,17)

CONTRIBUTIONS LES PLUS NEGATIVES : FCP MCA ENTREPRENDRE PME (-25,4% / -3,05), ECONOCOM GROUP (-41,5% / -1,74), DERICHEBOURG (-46,4% / -1,73), ILIAD (-10,3% / -1,54), SMCP (-16,5% / -1,18)

Les stratégies optionnelles dégagent une contribution annuelle légèrement positive, malgré la baisse des marchés actions, avec une contribution de 0,47 point.

Proportion d'OPC MCA FINANCE détenus en portefeuille : 3,14%

Perspectives 2019 : Les politiques monétaires anticipées en 2019 devraient être marquées par l'attentisme. La FED, après avoir remonté 4 fois son taux de référence (de 1,50 % à 2,50%), entre dans une phase plus délicate car les indicateurs de croissance connaissent un essoufflement. Certains éléments montrent encore un potentiel de croissance intéressant, notamment aux Etats-Unis où le marché de l'emploi reste très dynamique impliquant encore un potentiel de croissance des salaires et donc un maintien de l'inflation. Les taux pourront donc être remontés entre 1 et 3 fois à partir du 2ème trimestre. La BCE, devra quant à elle composer avec la faiblesse de la croissance de la Zone Euro (notamment allemande) en adoptant un statu quo. La hausse des taux directeurs prévue après l'été 2019 est donc loin d'être actée.

Concernant les actions, la très forte et excessive débandade du mois de décembre devrait permettre un rattrapage de simple « normalisation » de valorisation. Nous sommes encore loin d'une éventuelle récession mondiale mais le ralentissement observé et le manque de visibilité nous incitent à la prudence. Un œil attentif sera porté sur les Etats-Unis et sur les publications de résultats du premier semestre pour mesurer concrètement l'ampleur du ralentissement et l'impact des tensions commerciales avec la Chine. De même, le retour des investisseurs internationaux vers les marchés actions européens (bien que proposant une valorisation attrayante) pourrait n'avoir lieu qu'à partir du 2nd semestre, au vu des incertitudes politiques à court terme (Brexit, Italie, élections européennes). En France, le plan de relance par la demande consécutive du mouvement des « gilets jaunes » devrait soutenir la consommation et pourrait favoriser nos entreprises de taille moyenne (potentiel de rattrapage pour le FCP MCA ENTREPRENDRE PME qui a trop souffert en 2018).

Bien que volatils, les marchés actions devraient malgré tout être positifs sur 2019 et rattraper le retard excessivement accumulé en 2018 par anticipation d'une récession. La pause éventuelle dans le durcissement des politiques monétaires des banques centrales pourrait permettre aux marchés actions de respirer quelque temps.

Les performances passées ne préjugent pas des performances à venir.

Bien que sensibilisée, la politique d'investissement de l'OPCVM ALELENE ne prend pas simultanément en compte les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG). Néanmoins, MCA FINANCE peut adopter le principe d'un ou plusieurs des critères ESG mais n'a pas formalisé leur utilisation dans le processus de décisions d'investissement de cet OPCVM, tel que défini par le décret n°2012-132 du 30 janvier 2012.

CARACTERISTIQUES DU FONDS

- Date de création : 05/04/2016
- Date d'agrément : 08/03/2016
- Durée conseillée : supérieure à 5 ans
- Devise de cotation : euro
- Affectation du résultat : capitalisation
- Gérant : Pierre-Yves LEGOFF

CONDITIONS FINANCIERES

- Droit d'entrée : 5% maximum
- Droit de sortie : 2% maximum
- Frais de gestion : 1,20% TTC maximum
- Dépositaire : CM-CIC Securities
- Valorisation : hebdomadaire
- Conditions souscriptions / rachats : mardi jusqu'à 9h00 à cours inconnu
- Décimalisation : part entière

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2018

ALELENE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Conformément au règlement général de l'AMF, article 314-82, nous vous informons que les Frais de Transactions facturés dans le cadre du mandat de gestion en 2018 et calculés au niveau de l'ensemble de ces mêmes actifs gérés par MCA FINANCE, se décomposent en Frais d'Intermédiation pour 20% se répartissant à hauteur de 67% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS, de 31% pour SADIE et de 2% pour les tiers négociateurs et en Commissions de Mouvement pour 80% se répartissant à hauteur de 15% pour CM-CICS MARKET SOLUTIONS et de 85% pour la société de gestion MCA FINANCE.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires de taux sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La procédure de sélection des intermédiaires consiste à examiner, pour chaque intermédiaire, le domaine d'intervention, la qualité de la recherche, la qualité de l'adossement et la qualité de la prestation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, est disponible sur le site internet : www.mcafinance.fr. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Evènements intervenus au cours de la période

13/02/2018 : Caractéristiques de gestion : Mise à jour de la terminologie de l'exposition aux instruments de taux et suppression de la prise en compte des liquidités dans cette exposition

BILAN ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	453 880,68	1 070 061,06
Actions et valeurs assimilées	421 518,64	539 603,86
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	421 518,64	539 603,86
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	289 266,17
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	289 266,17
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	32 362,04	234 110,73
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	32 362,04	234 110,73
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	7 080,30
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	7 080,30
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	618,99	447,02
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	618,99	447,02
Comptes financiers	78 367,16	95 655,58
Liquidités	78 367,16	95 655,58
Total de l'actif	532 866,83	1 166 163,66

BILAN PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	592 942,09	1 114 934,63
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-76 129,26	33 043,72
Résultat de l'exercice (a, b)	9 096,17	17 209,39
Total des capitaux propres	525 909,00	1 165 187,74
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	964,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	964,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	964,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	5 993,83	975,92
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	5 993,83	975,92
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	532 866,83	1 166 163,66

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2018	29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
PXAXH8P00040 PXA/0318/PUT /5,500. INDICE CAC 40	0,00	96 506,85
Total Indices	0,00	96 506,85
Total Options	0,00	96 506,85
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	96 506,85
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	96 506,85
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
HO1XF9P00001 HO1/0119/PUT /106. THALES	15 932,40	0,00
Total Actions et assimilés	15 932,40	0,00
Total Options	15 932,40	0,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	15 932,40	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	15 932,40	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	11 455,24	10 948,05
Produits sur obligations et valeurs assimilées	13 084,49	17 642,84
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	24 539,73	28 590,89
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	154,67	34,97
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	154,67	34,97
Résultat sur opérations financières (I - II)	24 385,06	28 555,92
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	9 992,85	11 346,53
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	14 392,21	17 209,39
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-5 296,04	0,00
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	9 096,17	17 209,39

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0013106705	1,2 % TTC Taux maximum	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0013106705	1,20% TTC Taux maximum de l'actif net

Commission de surperformance

Part FR0013106705 C

Néant

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Bourse France 0,50% TTC maximum dont 22 € TTC maximum pour le dépositaire	85	15	
Bourse étrangère 0,50% TTC maximum dont 60 € TTC maximum pour le dépositaire			
Prélèvement sur chaque transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	1 165 187,74	1 089 613,44
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	612 709,36	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 041 912,88	0,00
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	83 853,31	78 604,98
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-179 708,06	-25 175,80
Plus-values réalisées sur contrats financiers	13 431,00	1 605,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-6 494,00	-11 340,00
Frais de transaction	-21 379,59	-10 677,33
Différences de change	-2 080,22	-799,65
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-110 203,57	24 107,41
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-29 470,38	80 733,19
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	80 733,19	56 625,78
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-1 886,30	2 040,30
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	154,00	2 040,30
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 040,30	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	14 392,21	17 209,39
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	525 909,00	1 165 187,74

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Actions et assimilés	15 932,40	3,03
TOTAL Autres opérations	15 932,40	3,03

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	78 367,16	14,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	78 367,16	14,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	HKD	HKD	JPY	JPY	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	169 565,13	32,24	27 707,64	5,27	21 494,69	4,09	9 081,58	1,73
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	242,97	0,05	1,46	0,00	54,56	0,01	0,00	0,00
Comptes financiers	32 506,96	6,18	0,00	0,00	0,00	0,00	6 606,27	1,26
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	5 398,94	1,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2018
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2018
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			16 498,04
	FR0011668011	MCA ENTR.PME C 3D	16 498,04
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			16 498,04

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	9 096,17	17 209,39
Total	9 096,17	17 209,39

	31/12/2018	29/12/2017
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	9 096,17	17 209,39
Total	9 096,17	17 209,39
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-76 129,26	33 043,72
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-76 129,26	33 043,72

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2018	29/12/2017
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-76 129,26	33 043,72
Total	-76 129,26	33 043,72
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
05/04/2016	C1 PART CAPI C *	1 001 000,00	1 001,000	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
30/12/2016	C1 PART CAPI C	1 089 613,44	1 001,000	1 088,52	0,00	0,00	0,00	31,95
29/12/2017	C1 PART CAPI C	1 165 187,74	1 001,000	1 164,02	0,00	0,00	0,00	50,20
31/12/2018	C1 PART CAPI C	525 909,00	567,000	927,52	0,00	0,00	0,00	-118,22

* Date de création (1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	622,00000	612 709,36
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 056,00000	-1 041 912,88
Solde net des Souscriptions / Rachats	-434,00000	-429 203,52
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	567,00000	

COMMISSIONS

	En montant
CI PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2018
FR0013106705 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,98
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	10 007,77
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	14,92

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Coupons et dividendes	618,99
Total des créances		618,99
Dettes	SRD et règlements différés	5 398,94
Dettes	Frais de gestion	594,89
Total des dettes		5 993,83
Total dettes et créances		-5 374,84

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	453 880,68	86,30
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	421 518,64	80,15
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	32 362,04	6,15
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	618,99	0,12
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-5 993,83	-1,14
CONTRATS FINANCIERS	-964,00	-0,18
OPTIONS	-964,00	-0,18
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	78 367,16	14,90
DISPONIBILITES	78 367,16	14,90
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	525 909,00	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			421 518,64	80,15
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			421 518,64	80,15
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			412 608,64	78,46
TOTAL BELGIQUE			9 232,00	1,76
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	160	9 232,00	1,76
TOTAL CAYMANES ILES			37 877,52	7,20
KYG875721634 TENCENT	HKD	500	17 540,72	3,34
US01609W1027 ALIBABA GROUP SPON ADR	USD	170	20 336,80	3,86
TOTAL FRANCE			168 612,60	32,07
FR0000120073 AIR LIQUIDE	EUR	200	21 690,00	4,12
FR0000120271 TOTAL	EUR	500	23 090,00	4,39
FR0000120628 AXA	EUR	1 300	24 515,40	4,68
FR0000121261 MICHELIN	EUR	150	13 005,00	2,47
FR0000121485 KERING	EUR	50	20 580,00	3,91
FR0000127771 VIVENDI	EUR	1 000	21 280,00	4,05
FR0000184798 ORPEA	EUR	170	15 167,40	2,88
FR0004034072 XILAM ANIMATION	EUR	300	11 295,00	2,15
FR0011476928 FNAC DARTY	EUR	150	8 565,00	1,63
FR0013214145 SMCP	EUR	700	9 424,80	1,79
TOTAL HONG KONG			10 166,92	1,93
HK0000069689 AIA GROUP	HKD	1 400	10 166,92	1,93
TOTAL JERSEY			9 081,58	1,73
JE00B4T3BW64 GLENCORE	GBP	2 800	9 081,58	1,73
TOTAL JAPON			21 494,69	4,09
JP3436100006 SOFTBANK GROUP	JPY	200	11 578,70	2,20
JP3967200001 RAKUTEN	JPY	1 700	9 915,99	1,89
TOTAL REPUBLIQUE DE COREE DU SUD			20 430,27	3,88
US7960508882 SAMSUNG ELECTRON.GDR REPRES.25	USD	27	20 430,27	3,88
TOTAL LUXEMBOURG			6 915,00	1,31
LU0569974404 APERAM	EUR	300	6 915,00	1,31

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			128 798,06	24,49
US02079K3059 ALPHABET CL.A	USD	24	21 887,80	4,16
US0231351067 AMAZON COM	USD	10	13 108,48	2,49
US0378331005 APPLE	USD	70	9 636,76	1,83
US0605051046 BANK AMERICA	USD	750	16 128,47	3,07
US0758871091 BECTON DICKINSON	USD	85	16 715,13	3,18
US09253U1088 BLACKSTONE GROUP COMMON UNIT	USD	600	15 610,05	2,97
US4781601046 JOHNSON AND JOHNSON	USD	100	11 262,87	2,14
US5949181045 MICROSOFT	USD	150	13 296,82	2,53
US9130171096 UNITED TECHNOLOGIES	USD	120	11 151,68	2,12
TOTAL Warrants négo. sur un marché régl. ou assimilé			8 910,00	1,69
TOTAL ALLEMAGNE			8 910,00	1,69
DE000CD9F749 WCEUR/USD 0,9762 PERP. CMBK	EUR	6 000	8 910,00	1,69
TOTAL Titres d'OPC			32 362,04	6,15
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			32 362,04	6,15
TOTAL FRANCE			32 362,04	6,15
FR0010361683 LYX.MSCI INDIA UCITS ETF C EUR	EUR	1 000	15 864,00	3,02
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC	EUR	13	16 498,04	3,13
TOTAL Contrats financiers			-964,00	-0,18
TOTAL Engagements à terme conditionnels			-964,00	-0,18
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			-964,00	-0,18
TOTAL AUTRES PAYS			-964,00	-0,18
HO1XF9P00001 HO1/0119/PUT /106.	EUR	-2	-964,00	-0,18

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*